

COMMISSION LOCALE AVAP LARGENTIERE

Par délibération modificative du 25 avril 2017, la composition de la commission locale de suivi de l'AVAP de Largentière est arrêtée comme suit :

3 représentants de l'État (Préfet, DRAC, DREAL)

- ◆ Mme Eléodie SCHES, Sous-préfète de Largentière
Représentant le Préfet de Département ;

- ◆ Mme Martine MORON, Technicienne des Bâtiments de France à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche
OU Mme Florence DELOMIER-ROLLIN, Conseillère architecture à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes
Représentant le Directeur Régional des Affaires Culturelles ;

- ◆ Mme Caroline PROSPERO, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes
OU Mme Corinne PLAN, Responsable de la Direction du territoire Sud Ardèche à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
OU Mme Béatrice LIEVEN, Responsable adjointe de la Direction du territoire Sud Ardèche à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
Représentant le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

5 à 8 élus de la collectivité compétente (commune de Largentière)

- ◆ M. Jean-Roger DURAND, Maire ;
- ◆ M. André PAUL, 1^{er} Adjoint ;
- ◆ M. Clément EMMANUEL, 3^e Adjoint ;
- ◆ M. Georges MILLET, 4^e Adjoint ;
- ◆ Mme Arlette OUZEBIHA, Conseillère municipale ;
- ◆ M. Jean-Luc GLEYZE, Conseiller municipal ;
- ◆ M. Michel COSTE, Conseiller municipal.

2 personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel

- ◆ M. Pascal SCHMITT, Délégué départemental de la Fondation du patrimoine ;
- ◆ Mme Josette MIRABEL, Présidente de l'association Sauvegarde du patrimoine largentiérois.

2 personnes qualifiées au titre des intérêts économiques locaux

- ◆ Mme Carine VINCENT, Représentante de l'association des commerçants de Largentière ;
- ◆ Mme Sandra BOEUF, Chargée de mission pour le programme de revitalisation du centre-bourg de Largentière.

Suivi de l'AVAP

- ◆ M. Jean-François VILVERT, Architecte des bâtiments de France Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche ;
- ◆ M. Sylvain COPIE, Secrétaire de mairie de Largentière ;
- ◆ Mme Sandra BOEUF, Chargée de mission valorisation du patrimoine Communauté de communes du Val de Ligne.

Prestataire en charge de l'étude

- ◆ Caroline CARRY, Urbaniste Cabinet SKALA ;
- ◆ Anne CALVIER, Architecte Cabinet SKALA.